



Ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée**
 - 1.1 Période de questions
- 2. Secrétariat**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 25 janvier 2024
 - 2.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 21 février 2024
- 3. Direction générale**
 - 3.1
- 4. Direction exécutive des opérations, projets et excellence opérationnelle**
 - 4.1 Octroi de contrat – marquage des intersections Rapibus (DS2024-001-03)
- 5. Direction des finances**
 - 5.1 Abrogation du Règlement numéro 127 autorisant un emprunt de 3 500 000 \$ pour l'acquisition d'un terrain, la réalisation d'études préparatoires, des plans et devis, de la surveillance des travaux et la construction du Parc-o-bus du Plateau
 - 5.2 Adoption du Règlement numéro 134.1 modifiant le Règlement numéro 134 et autorisant un emprunt de 1 700 000 \$ pour l'acquisition de 14 autobus hybrides pour les années 2014 à 2016
 - 5.3 Adoption du Règlement numéro 137.1 modifiant le Règlement numéro 137 et autorisant un emprunt de 6 500 000 \$ pour poursuivre la réalisation des travaux de construction du projet Rapibus jusqu'au boulevard Labrosse
 - 5.4 Adoption du Règlement numéro 160.1 modifiant le Règlement numéro 160 et autorisant un emprunt de 27 515 000 \$ pour l'acquisition de treize (13) autobus hybrides de 18 mètres pour les années 2022-2025
 - 5.5 Adoption du Règlement numéro 175 autorisant un emprunt de 8 700 000 \$ pour l'acquisition de sept (7) autobus hybrides de 12 mètres pour les années 2024-2025
 - 5.6 Adoption du Règlement numéro 176 abrogeant le Règlement numéro 173 et autorisant un emprunt de 6 520 000 \$ pour le projet de réaménagement du terminus Gabrielle-Roy
- 6. Direction des ressources humaines**
 - 6.1
- 7. Direction de l'expérience client**
 - 7.1
- 8. Direction des ressources informationnelles**
 - 8.1
- 9. Direction de l'approvisionnement**
 - 9.1
- 10. Bureau de projet – Tramway Gatineau-Ottawa**
 - 10.1
- 11. Levée de l'assemblée**